

1. En créant un collège au Liban, les pères jésuites, fidèles à la tradition séculaire de la Compagnie de Jésus, avaient en vue d'y assurer une formation humaniste de bon niveau et d'élargir les dimensions apostoliques de leur ministère. S'adressant à des jeunes, à l'âge où ils sont déjà capables d'assimiler, de façon cohérente et raisonnée, les valeurs humaines vues à la lumière du christianisme, ils voulaient être à même de donner à leurs élèves, chrétiens et non chrétiens, tout au long de leurs années d'étude, la connaissance et l'amour de la vérité qui conduit à Dieu. Les intentions des premiers fondateurs demeurent celles des dirigeants actuels.
2. Depuis son origine, le Collège a subi d'inévitables modifications, à travers lesquelles il s'est efforcé de remplir sa mission. C'est ainsi qu'il a été amené à supprimer l'internat, à s'orienter vers des activités et des enseignements nouveaux, à développer ses laboratoires, à s'équiper de centres de documentation et d'information ainsi que d'une bibliothèque de formation continue pour éducateurs, à modifier ses horaires, à accueillir en plus grand nombre les élèves de la région et à s'ouvrir à la mixité.
3. Mais, surtout, pour faire face au contexte politique, économique, social et religieux du pays, le Collège a tenu, de plus en plus, à se constituer en Communauté éducative, où chacun des partenaires, éducateurs, parents, élèves actuels et anciens élèves, est responsable de la vie du Collège et de l'esprit qui doit l'animer. À cette fin, outre le Comité des parents tel que le définit la loi libanaise, sont institués à Jamhour un Conseil de gestion, un Comité de professeurs et des Comités d'élèves.
4. Parallèlement, pour permettre à la Communauté éducative d'exercer pleinement son rôle, l'autorité est décentralisée : plusieurs préfets organisent les études, contrôlent la discipline, dirigent les Conseils de classe et reçoivent les parents, par délégation du chef d'établissement, le père recteur. Celui-ci, nommé par la Compagnie de Jésus, a pour fonction de veiller à ce que chacun soit fidèle aux responsabilités qu'il a acceptées en entrant dans la Communauté éducative de Jamhour.
5. Les objectifs que le Collège devra toujours chercher à atteindre, tout en s'ouvrant aux exigences du temps présent, sont ici précisés, pour que les pères jésuites, les familles et les éducateurs coordonnent mieux leurs efforts et que les élèves sachent clairement ce que l'on attend d'eux.  
Par son Projet éducatif, le Collège Notre-Dame de Jamhour se propose :
  - de donner aux élèves une solide culture littéraire et scientifique ;
  - d'éveiller le souci du bien commun et de former au sens social ;
  - de développer, dans le respect des autres convictions religieuses, les valeurs spirituelles de la foi chrétienne.

Source URL (modified on 09/09/2019 - 22:46): [http://www.ndj.edu.lb/ndj/projet\\_educatif](http://www.ndj.edu.lb/ndj/projet_educatif)